

Des voix: Oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Des députés d'en face gémissent et s'exclament. S'ils ne veulent pas me croire, qu'ils se renseignent par eux-mêmes. N'importe qui peut se rendre à la bibliothèque et vérifier dans les archives les faits que j'ai cités cet après-midi. J'entends le député de Sarnia (M. Cullen) s'exclamer. J'ignore ce qu'il dit mais je reconnais le timbre de sa voix.

Une voix: Il est également «timbré».

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non, je n'irai pas jusque-là. Le plus décevant est d'entendre le ministre se vanter alentour de ces changements de niveaux d'exemption alors que, comparativement, il n'a rien fait.

M. Sulatycky: Rejouez-nous donc ce disque.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mon vis-à-vis, un des secrétaires parlementaires, me demande de rejouer ce disque. Voilà qui démontre encore à quoi se réduit vraiment le fait d'être libéral. On se contente de manœuvrer les leviers de commande et de diriger. Mais pour ce qui est du citoyen moyen, on ne s'y intéresse nullement.

• (5.50 p.m.)

Afin de fournir à la Chambre l'occasion de voter et de reconsidérer toute la question de l'imposition des revenus de \$500 supérieurs à \$1,500 et à \$2,850, je propose, appuyé par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles l'amendement que j'ai lu ici hier soir:

Que le bill C-259 ne soit pas lu maintenant pour le 3^e fois mais qu'on le renvoie au comité plénier pour qu'il réexamine le nouvel article 117(1) de l'article 1 aux pages 313 et 314 et surtout qu'il envisage de substituer au chiffre de 17 p. 100 à la ligne 38 de la page 313 celui de 2 p. 100, réduisant ainsi de \$75 le montant indiqué au début de chacun des alinéas b) à m) inclusivement à la page 314.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le préavis donné par le député à la présidence lui a donné tout le temps nécessaire pour décider de la recevabilité de sa motion. Comme elle est recevable, je vais la mettre aux voix. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), appuyé par le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), propose:

Que le bill C-259 ne soit pas lu maintenant pour le 3^e fois mais qu'on le renvoie au comité plénier pour qu'il réexamine le nouvel article 117(1) de l'article 1 aux pages 313 et 314 et surtout qu'il envisage de substituer au chiffre de 17 p. 100 à la ligne 38 de la page 313 celui de 2 p. 100, réduisant ainsi de \$75 le montant indiqué au début de chacun des alinéas b) à m) inclusivement à la page 314.

M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, ...

M. Peters: Dites-nous ce que vous avez vraiment dit à Thunder Bay, John.

M. Roberts: ... le plaisir que j'éprouve à suivre le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) est en quelque sorte diminué par le fait qu'il ait de nouveau repris cette pure prétention de sainteté morale qu'on constate si sou-

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

vent dans ses discours à cette Chambre. Il remue ciel et terre pour nous assurer tous que lui et son parti se préoccupent vraiment des pauvres et des affligés de ce pays.

M. Lewis: C'en est assez!

M. Roberts: J'aimerais l'assurer que les députés de ce côté-ci de la Chambre ne cèdent en rien à son désir d'améliorer les conditions de vie dans ce pays.

M. Lewis: Faites quelque chose alors.

M. Roberts: Je n'avais pas initialement l'intention de participer à ce débat. Il m'avait semblé qu'il s'étendait en redondances et en répétitions. Si on devait considérer, comme le soutient l'opposition officielle, qu'il n'y avait pas assez de temps pour discuter de bon nombre d'autres points importants, il est vraiment remarquable que ces députés n'aient pas profité de l'occasion qu'on leur offrait dans le cadre du débat du bill à la Chambre pour présenter leurs propres idées sur celui-ci, plutôt que de rester dans leur indécision, leur obstruction, leurs petits jeux avec la procédure parlementaire, en se cachant derrière les rideaux et en rentrant avec tout un tintamarre pour menacer de déchirer le bill en morceaux. Ce sont plutôt des gestes de gens qui recherchent la publicité que de parlementaires qui essaient de présenter une opinion mûrie.

Je n'avais pas cru nécessaire de participer au débat actuel, car, à titre de membre du comité des finances, j'ai passé deux ans à étudier la réforme fiscale. Pendant ces deux ans, j'ai eu amplement l'occasion d'exposer mes propres idées sur l'orientation que nous devrions donner à la réforme fiscale. Je l'ai fait, et je dois dire que la teneur du rapport final du comité des Communes se rapprochait beaucoup des idées que je croyais devoir être présentées à la Chambre.

L'hon. M. Hees: Vous êtes très modeste, John.

M. Roberts: Du moins, je le suis un peu plus que le député, qui pense n'avoir pas été parfait l'an dernier parce qu'il a été modeste. Cette année, il est parfait. Toutefois, j'ai de la difficulté à le prendre au sérieux. Je crains toujours que, comme un Rudy Vallee vieillissant, il ne soit sur le point de se mettre à danser dans la Chambre.

L'hon. M. Hees: Vous vous surpassez John.

M. Roberts: Je disais donc, monsieur l'Orateur, que je croyais avoir eu l'occasion d'exposer mes idées sur la réforme fiscale, et on était très au courant de l'appui que j'accordais au rapport du comité. Cependant, hier, à la Chambre, le chef de l'opposition (M. Stanfield) m'a défié, ainsi que les députés qui pensent comme moi, de prendre la parole et d'exposer nos idées à la Chambre, et je relève ce défi. Les remarques que le chef de l'opposition a faites hier se fondent sur le compte rendu d'un de mes discours, qu'il avait lu dans un journal, le *Globe and Mail*. Je remercie le chef de l'opposition d'avoir bien voulu reconnaître, dans ses propos, que le compte rendu sur lequel il fondait ses remarques pouvait avoir déformé mes paroles. C'est en effet le cas.